

Objet:

Lettre Info SUD 07 Juin 2024



Lettre d'information SUD du 07 Juin 2024
ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

STOP ET ALERTE !!!

Dans cette période d'activité soutenue, il nous semble important de rappeler quelques fondamentaux sur la conduite à tenir en cas de potentielles dérives induites par un empressement déraisonnable et pouvant conduire à de graves dangers.

Exemples de Sécurité :

Dépassement de timbrage autorisé :

- Dans ce cas, j'arrête immédiatement l'activité et je préviens ma hiérarchie, c'est mon droit et mon devoir de le faire.
- Je ne reprends le travail que lorsque la situation est rétablie, dans le respect des consignes des bâtiments et locaux pyrotechniques.
- En continuant le travail dans de mauvaises conditions, je me mets en danger, ainsi que mes collègues et je suis passible de sanctions pour n'avoir pas respecté les règles de sécurité.

Modification des Gammes en cours de production :

- Je vérifie sur la note du responsable de secteur que le collègue qui contre signe la gamme est habilité à le faire.
- Si j'ai un doute sur le risque de la modification, je fais un stop et alerte et je ne réalise l'opération que si le doute est levé.

Absence de gammes ou d'IT sur installation pyrotechnique :

- Je demande à mon encadrement les documents de travail , je ne prends pas la responsabilité d'effectuer l'opération sans documents associés.

Modification improvisée d'un outillage , installation, ou pièce manquante :

- Je fais un stop et alerte si l'installation n'est pas nominale et je refuse de travailler avec une modification improvisée, ou une pièce remplacée par du scotch...

Nouveau moyen de travail induisant des risques importants :

- Je demande si le moyen a été présenté au CSSCT et pour quelle raison si ce n'est pas le cas.
- Si un doute persiste après explication, je fais un stop et alerte, et je contacte un élu du CSSCT pour vérification.

Je reçois une consigne de ne pas faire un nettoyage ou une maintenance habituelle avant de relancer la production :

- Si cette opération a un caractère lié à la sécurité, je fais un stop et alerte et je demande une confirmation par écrit à ma hiérarchie qu'elle valide cette suppression.

Je reçois la consigne d'envoyer un engin en urgence ou un outillage en maintenance :

- Je refuse de le faire sans avoir l'assurance que le moyen est décontaminé et si nécessaire je le trace par un écrit à ma hiérarchie.

Exemples de Qualité :

Si la sécurité n'est pas en jeux, mais que la demande de la hiérarchie va à l'encontre :

-De ma conscience professionnelle.

-D'une exigence de qualité.

-Des moyens requis pour réaliser correctement le travail.

-Du temps nécessaire pour une réalisation nominale.

Je peux désapprouver l'opération par un écrit argumenté de mes réserves et demander confirmation de la demande pour que la responsabilité d'un éventuel défaut de qualité soit clairement établie.

...

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, faites-le nous savoir afin que nous vous retirions de sa diffusion.